

# GRANDS PRIX DE LA LIGUE DE PARIS

## CAHIER DES CHARGES Édicté par la Commission Sportive Nationale

Les Grands Prix inscrits au calendrier national sont des épreuves fédérales.

Ce sont des épreuves organisées par les clubs, sous l'entière responsabilité de leur Ligue, selon des critères de qualité de terrain et d'organisation générale précisés dans le cahier des charges des grands prix.

### 1. CLUB

Le Club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "ELKA", avec modem aux normes FFGolf,
- avoir respecté l'année précédente, s'il a organisé un Grand Prix, le cahier des charges.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

### 2. JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf doit être enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi :

**L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.**

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf doit être fourni lors de l'inscription.

### 3. LIGUE

La Ligue est responsable de la mise en application et du respect strict de ce cahier des charges.

La Ligue est libre de modifier :

- les quotas attribués au § 7 (notamment pour s'en attribuer à elle-même ou pour mettre en place un système de pré qualification avec des Grands Prix antérieurs) ;
- les limites d'index ou des séries ;

Un Club n'acceptant pas les prérogatives de la Ligue aura son Grand Prix suspendu même en cours de saison.

### 4. ENCADREMENT

La Ligue doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'Épreuve pour les Grands Prix de :

Catégorie 4,5, 6 et 7 :

- soit un arbitre fédéral, un arbitre de ligue et un organisateur d'épreuve de club
- soit un arbitre fédéral et deux organisateurs d'épreuve de club

Catégorie 8, 9 et 10 :

- un arbitre fédéral ou un arbitre de ligue et un organisateur d'épreuve de club

## 5. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué de :

- 2 représentants du Club organisateur
- 1 représentant de la Ligue
- le ou les arbitres de l'épreuve

Les frais du représentant de la Ligue et des arbitres (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du Club organisateur.

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

## 6. ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires - practice - proshop - bar avec petit déjeuner : 45 mn avant le 1er départ

Voitures : Le Club doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres deux voitures minimum.

Si le Club organisateur le désire, il peut autoriser les joueurs handigolf titulaires du medical pass avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. (Exception au paragraphe I/7 du règlement général des épreuves fédérales amateurs)

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume au minimum pour ce type de signaux.

Starter : Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition.

Tableau officiel : Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires fixés par le Club.

Départs membres ou green-fees : Aucun départ avant le 1er départ de l'épreuve.

Recording : Une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir § 8 Le jeu lent)

Marques de départ : les marques de départ doivent obligatoirement respecter les critères d'étalonnage du terrain.

## 7. FORME DE JEU

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule Stroke Play. Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour. Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du stroke play seront comptabilisés pour la gestion du Mérite National Amateur.

Un grand prix doit obligatoirement se jouer sur un seul terrain sauf dérogation de la CSN. L'épreuve peut être réservée aux messieurs ou aux dames, mais si ce n'est pas le cas la répartition messieurs/dames doit être respectée selon les quotas établis.

Les Clubs, dans l'annonce et le règlement de leur Grand Prix, doivent clairement indiquer les index ou les statuts sportifs admis à participer à l'épreuve ainsi nommée.

### Champ des joueurs :

Selon les périodes, il ne peut dépasser les nombres ci-dessous.

Si la série existe, le Club doit réserver lors des inscriptions au minimum pour les dames et les pros le quota établi ci-dessous. Dans les limites du champ maximum le Club organisateur peut disposer, avec l'accord de la Ligue, pour des joueurs ne répondant pas aux critères de limitation, du nombre de wild cards indiqué.

Période	Nbr maximum	dont dames	dont pros	dont wild cards
Décembre à février	84 joueurs	18	9	9
Octobre, novembre et mars	96 joueurs	20	9	10
Avril et septembre	120 joueurs	24	9	12
Mai à août	144 joueurs	30	9	15

Les clubs organisateurs de Grand Prix comportant plus de deux tours avec cut, et paramétrant les départs des deux premiers tours en deux vagues du 1 et du 10, pourront utiliser les quotas de joueurs et de wild cards ci-dessous :

Période	Nbr maximum	dont dames	dont pros	dont wild cards
Décembre à février	96 joueurs	15	9	8
Octobre, novembre et mars	108 joueurs	21	9	12
Avril et septembre	132 joueurs	30	9	16
Mai à août	156 joueurs	39	9	20

Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

En accord avec la Ligue, si le Club le désire, le Grand Prix peut être ouvert à des joueurs autres qu'amateurs, à condition qu'un classement séparé soit établi pour cette catégorie de joueurs.

Grand Prix de catégorie 4 à 6 : Index messieurs et dames inférieur à 6,5.

Grand Prix de catégorie 7 à 10 : Index inférieur à 8.5 messieurs et 11.5 dames.

Si le Club organisateur souhaite restreindre le champ des joueurs, il peut le faire en abaissant l'index maximum autorisé. Il doit alors toujours respecter l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames. Si le champ des joueurs le permet, le Club peut organiser en même temps pour des joueurs d'index supérieur, une autre épreuve qui n'est pas soumise à ce cahier des charges et qui ne doit pas porter le nom de « Grand Prix » (voir tirage des départs pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tours).

### Découpage des séries :

Grand Prix de catégorie 4 à 6 : Une seule série et une seule marque de départ par sexe (sauf pour les pros).

Grand Prix de catégorie 7 à 10 : Le découpage des séries est laissé à la discrétion du Comité de l'épreuve, mais toutes les séries doivent faire partie du Grand Prix. De plus, il est impératif que, pour chacun des sexes considérés, tous les joueurs du Grand Prix partent des mêmes marques de départ et le même jour.

Grand Prix de catégorie 8 à 10 : Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé. Les départs du 1<sup>er</sup> jour peuvent se faire par catégorie d'âge en respectant l'ordre des index. En revanche le dernier jour, les départs doivent se faire obligatoirement dans l'ordre inverse des résultats, tous les joueurs pouvant concourir pour le titre.

### Tirage des départs et cadence de jeu :

- Les départs doivent se faire du trou n°1. Toutefois, pour les Grands Prix de plus de deux tours, les départs organisés depuis 2 tees différents sont autorisés. Dans ce cas, les départs du 2<sup>ème</sup> tour seront ceux du 1<sup>er</sup> tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes. Les départs seront donc croisés pour le 2<sup>ème</sup> tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires. En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve. L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

- Lors du 1<sup>er</sup> tour, il est recommandé d'organiser le tirage des départs par tranches horaires en respectant l'ordre des index, croissant ou décroissant, à l'intérieur de chaque tranche (pas de groupes mixtes).

- Lors du 2<sup>ème</sup> tour d'un Grand Prix de 2 jours, ou lors du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tour d'un Grand Prix de plus de 2 jours, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames et de messieurs).

Attention : s'il existe une épreuve associée de type Critérium ou autre (interdite pour un Grand Prix de catégorie 4, 5 ou 6), le Grand Prix est prioritaire et doit partir en tête pour tous les tours (sécurité en cas d'éventuelles interruptions de jeu).

**Classement** : Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Dans le cas d'un Grand Prix comportant plusieurs séries, les vainqueurs du Grand Prix sont le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score de toutes les séries.

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off "trou par trou". Aucun nom de sponsor ne peut figurer sur le Calendrier National des Grands Prix. Les noms de personnes ne sont acceptés que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.

La présence des logos FFGolf et/ou Ligue dont fait partie le Club organisateur est obligatoire.

## 8. JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FFGolf s'applique (lire § 5.1-3.2 du Vademécum sportif des Clubs).

## 9. CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (lire § 5.4-1 du Vade-mecum sportif des Clubs).

## 10. DATES

Les dates des Grands Prix ne peuvent être modifiées par les Clubs organisateurs et les Ligues après le 15 janvier 2010.

## 11. DROITS D'ENGAGEMENTS ET GREEN-FEES

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 70 Euros
- pour 3 jours de compétition : 90 Euros
- pour 4 jours de compétition : 110 Euros
- pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés en 1985 ou après), une réduction de 50 %
- pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 1992 ou après) : 15 Euros.

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

## 12. PRISES EN CHARGE DES FRAIS DES JOUEURS

Qu'ils soient français ou étrangers, les conditions de prise en charge des frais sont strictement précisées dans les Règles du Statut d'Amateur (Règle 4-2).

Il appartient au Club organisateur d'obtenir les autorisations préalables indispensables.

## 13. PRIX

La valeur des prix doit strictement se conformer aux règles du Statut Amateur.

Il est vivement souhaitable et recommandé par la Commission Sportive Nationale de ne distribuer comme prix que des coupes ou des trophées gravés portant témoignage de l'épreuve.

#### **14. FORFAITS (SCRATCHS)**

Le joueur peut annuler sa participation à un Grand Prix jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants. Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le comité d'épreuve des Grands Prix suivants des refus à notifier.

#### **15. RESULTATS**

Les résultats doivent impérativement être envoyés, dans un délai de 48 heures après la clôture du Grand Prix, depuis "Elka" vers le centre serveur fédéral "FLEOLE" et publiés sur le site Internet de la FFGolf.

#### **16. PREPARATION DU TERRAIN**

Tontes ; hauteurs et fréquences : lire § 5.2-4 du Vade-mecum sportif des Clubs.  
Attention, ces normes sont impératives. Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la Commission Sportive de la Ligue.

Piquetage et règles locales ; position des drapeaux et marques de départs : le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.

#### **17. CALCUL DE LA CATEGORIE D'UN GRAND PRIX**

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix se fait systématiquement a posteriori selon les principes édictés dans le règlement du Mérite National Amateur (lire § 5.6-5 du Vade-mecum sportif des Clubs). Ainsi un tournoi annoncé en catégorie 9 peut passer en 7 et inversement, un Grand Prix annoncé en catégorie 6 peut passer en 8. La catégorie qui apparaît sur le calendrier des Grands Prix n'est donnée qu'à titre indicatif et correspond à celle de l'année précédente.

#### **18. SEUIL DE DECLENCHEMENT DE LA CATEGORIE**

La catégorie d'un Grand Prix est calculée à partir de 5 joueuses pour les dames et 30 joueurs chez les messieurs. Si ces nombres ne sont pas atteints, le Grand Prix ne rapporte aucun point pour le Mérite Amateur.